



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : AB22-2 - Mettre en œuvre un projet de rénovation énergétique en copropriété avec le service public

Durée : 7h00

Type : Présentiel

Public

Administrateurs de biens.

Objectifs pédagogiques

- Anticiper les évolutions réglementaires liées à la rénovation énergétique.
- Comprendre le financement des projets de rénovation énergétique.
- Trouver les bons leviers pour mener à bien ces projets.

Pré-requis

Etre un professionnel de l'immobilier.

Programme

- 1) Evolution de la réglementation
 - Impacts du DPE opposable.
 - Influence de la valeur verte, valeur vénale.
- 2) Distinguer les étapes de la conduite du projet.
- 3) Les prêts collectifs.
 - Cadre légal.
 - Fonctionnement des offres actuelles sur le marché.
 - Cautions et assurances.
 - Eco-Prêt à Taux Zéro : intérêt et contraintes associées.
 - Le rôle du syndic.
 - Les contraintes et la puissance de l'outil.
 - Avances d'aides.
 - Ménages exclus du prêt : que faire ?
- 4) Les dispositifs d'aide au financement en copropriété.
 - Les aides financières à la prise de décision.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : Meelk
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

- Les aides financières à la réalisation des travaux.
- 5) Comment sensibiliser des copropriétaires à la rénovation énergétique ?
- 6) Par qui se faire accompagner ?

Moyens pédagogiques

Séance de formation en salle.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr.

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à la fin de la formation (réalisée en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr). Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %

Questionnaire d'évaluation de la formation.

Matériel nécessaire

Papier et crayon.

